

UNIVERSITE D'ABOMEY-CALAVI
FACULTE DES SCIENCES ET TECHNIQUES

LICENCE 3 SN

EPREUVE DE LEGISLATION ET MORALE PROFESSIONNELLE

ANNEE : 2019-2020

DUREE : 1 heure

ENSEIGNANT : Dr Moutala ISSIFOU IDRISOU

I- Répondre aux affirmations suivantes par « vrai ou faux »

- 1) L'utilité ne doit pas être vue comme une loi mais comme une fin subordonnée au principe du plus grand bonheur pour le plus grand nombre.
- 2) La sûreté n'est pas nécessaire en matière législative
- 3) L'ascétisme est un mouvement instauré dans un contexte politique.
- 4) La contrainte est la perspective du plaisir fondée sur une base philosophique.
- 5) L'espérance est la perspective de la souffrance basée sur la peur d'un châtement à venir.

II- Les sanctions liées aux notions de plaisir et de peine en matière législative